

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 28 octobre 2008 à 19 h 30 au Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Sandra East, Paule Fortier, Estelle Labelle, Christine Labrie, Lise Landry, Guylaine Richer et Johanne Roy, MM. Michel Arcand, Pierre Bertrand, Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault, Jean Paquette, Michel Phaneuf et Stéphane Racine, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

Aussi présents : MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin. et Jonathan Desjardins Mallette, secr. gén. adj. par int., ainsi que Mme Lyson Dompierre, dir. adj. serv. org. scol.

Mmes Hélène Farsa, Lucie Ouellette et M. Denis Claude Blais ont prévenu de leur absence.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Paule Fortier, présidente.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n° CC-081028-2956

Il est proposé par M. Jean Paquette

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 23 septembre 2008.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n° CC-081028-2957

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que modifié, lequel comprend les sujets suivants en plus des points statutaires :

5. Recommandations de la commission d'étude éducative :
 - 5.1 Abrogation de la politique sur le tabac;
6. Recommandations de la commission d'étude administrative :
 - 6.1 Rapport financier 2007-2008;
 - 6.2 Demande d'aide face à la hausse du prix du carburant;
 - 6.3 Demande d'ajout d'espace en formation professionnelle;

- 6.4 Informatisation des diverses séances des commissaires – plan d’implantation;
- 6.5 Démarche administrative pour l’achat de micro-ordinateurs;
- 7. Ordre de la reconnaissance scolaire 2007-2008 – lauréate;
- 8. Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides – candidature;
- 9. Composition des commissions d’étude et des comités :
 - 9.1 Membres des commissions et présidence des commissions d’étude;
 - 9.2 Membres des différents comités et délégués aux organismes externes;
- 10.1 Compte rendu de la commission d’étude éducative du 16 septembre 2008;
- 10.2 Comptes rendus des commissions d’étude administrative des 17 juin et 23 septembre 2008;
- 10.3 Compte rendu du comité consultatif de transport du 14 mai 2008;
- 11.2.1 Rapport du comité de parents du 2 octobre 2008;
- 12.1 Motion de félicitations; (Mme East)
- 12.2 Demande de prolongation de consultation; (Mme Rietzschel)
- 12.3 Représentation au conseil d’administration du Centre culturel et communautaire Thérèse-De Blainville.

DE PERMETTRE à la présidente d’intervertir l’ordre des sujets, selon son bon jugement.

Adopté

ABROGATION DE LA POLITIQUE SUR LE TABAC

Résolution n° CC-081028-2958

ATTENDU les modifications apportées à la Loi sur le tabac, laquelle règlemente de manière détaillée les règles applicables aux établissements et à la commission scolaire;

ATTENDU que la Loi sur le tabac n’accorde pas de discrétion pour la commission scolaire dans l’application de ces règles;

ATTENDU qu’un cadre de gestion apparaît comme le moyen le plus approprié de s’assurer du respect des obligations légales de la commission scolaire et de préciser les rôles et responsabilités des intervenants et établissements concernés;

ATTENDU la recommandation de la commission d’étude éducative;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

D’ABROGER la politique sur le tabac (ACC-05);

D’INFORMER les conseils d’établissement, les directions d’établissement et les personnes concernées de l’abrogation de la politique sur le tabac et de l’application d’un cadre de gestion précisant les rôles et responsabilités des gestionnaires concernés.

Adopté

RAPPORT FINANCIER 2007-2008

Résolution n° CC-081028-2959

ATTENDU que les opérations financières de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles ont été vérifiées et que la direction générale doit soumettre les états financiers et les rapports des vérificateurs externes au conseil des commissaires, conformément à l'article 286 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la présentation des rapports du vérificateur externe et de la direction du service des ressources financières;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Johanne Beaulieu

DE RECEVOIR le rapport financier de la Commission scolaire, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2008;

DE VERSER au répertoire des présentes, sous la cote 513, les documents suivants, qui font partie intégrante de la présente résolution :

- Rapport à la commission d'étude administrative le 21 octobre 2008;
- Rapport financier au 30 juin 2008;
- Analyse des résultats financiers 2007-2008.

Adopté

DEMANDE D'AIDE FACE À LA HAUSSE DU PRIX DU CARBURANT Résolution n° CC-081028-2960

ATTENDU la hausse importante du prix du carburant;

ATTENDU le nombre important d'élèves devant être transportés en berline;

ATTENDU l'absence de mesures compensatoires pour les commissions scolaires de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant la hausse du prix de l'essence ordinaire;

ATTENDU une gestion saine et efficiente;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Josée Bastien

DE DEMANDER au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'inclure dans ses paramètres de financement une mesure d'aide destinée à compenser la hausse du prix de l'essence ordinaire pour le transport en berline, au même titre qu'il est prévu pour le carburant diesel dans le cadre de la mesure 50710 visant le transport exclusif par autobus;

D'ACHEMINER une copie de cette résolution à la Fédération des commissions scolaires du Québec;

DE DEMANDER à l'ensemble des commissions scolaires du Québec d'appuyer la présente résolution.

Adopté

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACE EN FORMATION PROFESSIONNELLE Résolution n° CC-081028-2961

ATTENDU le besoin de répondre aux nouvelles réalités éducatives et démographiques de la clientèle de la région des Basses-Laurentides dans le respect de l'adéquation formation-emploi en concertation avec Emploi-Québec et les CLD de la région des Basses-Laurentides;

ATTENDU le constat que la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles est grandement défavorisée dans son offre de formation des spécialités professionnelles;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles d'augmenter le nombre de jeunes en formation professionnelle;

ATTENDU les travaux effectués dans le cadre de la préparation d'un plan de développement de la formation professionnelle à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

ATTENDU la reconnaissance du déficit de l'offre de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles en matière de formation professionnelle par les commissions scolaires de la région des Laurentides;

ATTENDU les appuis obtenus par les commissions scolaires des Laurentides dans le cadre du « Plan d'aménagement de l'offre de formation professionnelle et technique de la région des Laurentides » déposé au printemps 2008, suite aux travaux de la Table Interordres des Laurentides;

ATTENDU que les demandes d'ajouts à la carte d'enseignements en formation professionnelle ont été élaborées en tenant compte des perspectives professionnelles établies par Emploi-Québec;

ATTENDU l'objectif du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'accroître le taux d'accès des jeunes en continuité à la formation professionnelle;

ATTENDU l'orientation numéro 3 « AGIR » du groupe « Partenaires de la réussite éducative des jeunes dans les Laurentides (PREL) » de « mener des actions concertées (en conformité avec le principe de continuité de services) au profit de la persévérance scolaire, de la réussite éducative, de la diplomation et de la qualification, et avec le milieu de l'éducation, le milieu municipal, les employeurs, les parents et les organismes de la société civile »;

ATTENDU que la formation professionnelle est un dossier prioritaire pour la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles qui veut favoriser une plus grande accessibilité pour les élèves jeunes et adultes de son territoire;

ATTENDU qu'il est souhaitable de mettre un terme à la location d'espace en formation professionnelle accueillant des programmes qui sont présentement offerts dans des locaux loués;

ATTENDU l'objectif de développer un partenariat continu entre la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles et la ville de Saint-Eustache;

ATTENDU l'objectif d'optimiser l'utilisation des équipements et des infrastructures municipales et scolaires;

ATTENDU l'opportunité de favoriser l'accès aux organismes et aux services aux citoyens en joignant le projet de la ville de Saint-Eustache au centre-ville, à proximité du terminus, de la bibliothèque et des complexes sportifs;

ATTENDU la possibilité d'agrandissement, afin d'accommoder une augmentation de l'offre de service en formation professionnelle et en formation technique offerte en continuité, répondant par la même occasion aux besoins grandissants de la main-d'œuvre de la région;

ATTENDU les demandes faites par le passé (rés. n^{os} CC-070327-2649 et CC-080219-2829);

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADOPTER la demande d'un nouveau centre de formation professionnelle à Saint-Eustache.

Adopté

INFORMATISATION DES DIVERSES SÉANCES DES COMMISSAIRES – PLAN D'IMPLANTATION

Résolution n^o CC-081028-2962

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par Mme Johanne Roy

D'ADOPTER le plan et le calendrier d'implantation présentés par la direction du service des technologies de l'information concernant l'informatisation des diverses séances (rencontres sans papier) des commissaires.

Adopté

ACHAT DE MICRO-ORDINATEURS DE TABLE

Résolution n^o CC-081028-2963

ATTENDU l'article 4.3 de la politique d'approvisionnement de biens et de services concernant les achats ou recommandations d'achats, par d'autres organismes, pour la Commission scolaire;

ATTENDU que la démarche réalisée par la Direction générale des acquisitions du gouvernement du Québec, concernant l'achat de micro-ordinateurs de table, est conforme à la loi 17, à la politique d'approvisionnement de biens et de services et en respecte les principes de base;

ATTENDU que les recommandations d'achats de la Direction générale des acquisitions du gouvernement du Québec rencontrent les exigences de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, concernant la qualification des fournisseurs et les configurations techniques des équipements;

ATTENDU que la Direction générale des acquisitions du gouvernement du Québec procède périodiquement à des mises à jour des prix, nous permettant ainsi de valider la compétitivité et l'évolution des prix du marché;

ATTENDU qu'en cas de requête d'un organisme pour l'acquisition d'un volume élevé, la Direction générale des acquisitions négocie un escompte spécifique à cette acquisition auprès des fournisseurs pour des configurations concernées;

ATTENDU que les besoins sont évalués à plus de 250 000 \$ pour l'ensemble des achats;

ATTENDU la recommandation de la commission d'étude administrative;

Il est proposé par M. Claude Girard

DE MANDATER la Direction générale des acquisitions du gouvernement du Québec, afin de négocier un escompte spécifique pour la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles dans le cadre du regroupement d'achats pour l'acquisition de micro-ordinateurs de table;

D'AUTORISER le directeur du Service des technologies de l'information à émettre les commandes nécessaires selon les besoins, conformément aux résultats de la démarche spécifique de la Direction générale des acquisitions du gouvernement du Québec et suivant les disponibilités budgétaires à cet effet.

Adopté

M. Stéphane Racine occupe son siège à 20 h 10.

ORDRE DE LA RECONNAISSANCE SCOLAIRE 2007-2008

Résolution n° CC-081028-2964

ATTENDU la réédition annuelle de l'Ordre de la reconnaissance scolaire Laval-Laurentides;

ATTENDU la résolution n° CC-000927-805 relative à la valorisation du personnel et au mandat du comité sur l'Ordre de la reconnaissance scolaire;

ATTENDU la recommandation unanime du comité;

Il est proposé par Mme Christine Labrie

DE DÉSIGNER Mme Linda Laferrière, comme lauréate de l'Ordre de la reconnaissance scolaire 2007-2008 à l'Association des commissions scolaires de la région Laval-Laurentides.

Adopté

HUIS CLOS

Résolution n° CC-081028-2965

Il est proposé par M. Michel Arcand

DE SIÉGER temporairement à huis clos.

Adopté

Il est 20 h 20.

SÉANCE PUBLIQUE

Résolution n° CC-081028-2966

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE REPRENDRE les délibérations en séance publique.

Adopté

Il est 20 h 45.

**CANDIDATURE À L'AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
DES LAURENTIDES**

Résolution n° CC-081028-2967

ATTENDU l'invitation de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, à recommander des candidatures à son conseil d'administration;

ATTENDU la participation de M. Jean Poitras au sein du conseil de cette agence depuis janvier 2004, où il a notamment assumé la vice-présidence;

ATTENDU l'intérêt de M. Jean Poitras, antérieurement directeur général de la CSSMI, à poursuivre son implication;

Il est proposé par M. Normand Chalifoux

D'APPUYER la candidature de M. Jean Poitras, pour un mandat de trois ans, à titre de membre du conseil d'administration de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides.

Le vote est demandé sur cette proposition.

POUR (12) : Josée Bastien, Johanne Beaulieu, Nadine Blais, Normand Chalifoux, Sandra East, Paule Fortier, Estelle Labelle, Christine Labrie, Lise Landry, Stéphane Racine, Guylaine Richer et Johanne Roy.

CONTRE (9) : Michel Arcand, Pierre Bertrand, Jean Deschênes, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Daniel Legault, Jean Paquette et Michel Phaneuf.

Adopté

SUSPENSION DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CC-081028-2968

Il est proposé par M. Michel Arcand

DE SUSPENDRE les délibérations pour quelques minutes.

Adopté

Il est 21 h.

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n° CC-081028-2969

Il est proposé par Mme Christine Labrie

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 21 h 25.

MODIFICATION À LA COMPOSITION DES COMMISSIONS D'ÉTUDE

Résolution n° CC-081028-2970

ATTENDU que certains commissaires souhaitent changer de commission d'étude;

Il est proposé par Mme Guylaine Richer

D'AMENDER comme suit la composition des commissions d'étude :

Commission d'étude administrative

Enlever les noms de Mme Hélène Farsa et M. Denis Claude Blais

Commission d'étude éducative

Ajouter les noms de Mme Hélène Farsa et M. Denis Claude Blais

Adopté

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'ÉTUDE ÉDUCATIVE

Résolution n° CC-081028-2971

ATTENDU le maintien d'une commission d'étude éducative;

ATTENDU qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner annuellement la présidente ou le président de cette commission d'étude;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

DE DÉSIGNER Mme Sandra East comme présidente de la commission d'étude éducative pour l'année 2008-2009.

Adopté

PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION D'ÉTUDE ADMINISTRATIVE

Résolution n° CC-081028-2972

ATTENDU le maintien d'une commission d'étude administrative;

ATTENDU qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner annuellement la présidente ou le président de cette commission d'étude;

Il est proposé par M. Michel Arcand

DE DÉSIGNER M. Louis Kemp comme président de la commission d'étude administrative pour l'année 2008-2009.

Adopté

M. Benoît Gagnon occupe son siège à 21 h 40.

PROCÉDURE D'ÉLECTION

Résolution n° CC-081028-2973

Il est proposé par Mme Estelle Labelle

DE RETENIR la procédure suivante pour l'élection des membres des comités :

- Identification du poste à combler.
- Période de mise en candidature : la ou les propositions sont reçues pour les postes à combler.
- On procède au vote. On organise autant de tours de votation qu'il est requis pour obtenir l'adoption d'une proposition à la majorité des voix des membres présents.
- Entre chaque tour de vote, le candidat ayant obtenu le moins de votes est éliminé.

DE PROCÉDER par scrutin secret et que seul le résultat final soit divulgué;

DE DÉTRUIRE les bulletins de vote dès que les résultats sont divulgués;

DE DÉSIGNER MM. Richard Chaurest et Yvon Truchon comme scrutateurs.

Adopté

COMMISSION D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION

Appel de candidatures

La présidente appelle les propositions pour ces six postes :

Les six membres actuels se proposent;
Mme Lise Landry se propose.

La présidente invite les commissaires à s'exprimer par vote secret. À l'issue du scrutin, Mmes Nadine Blais, Christine Labrie, Lise Landry, Johanne Roy, MM. Denis Claude Blais et Jean Deschênes sont déclarés élus à la commission d'étude des demandes de révision.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

Résolution n° CC-081028-2974

Il est proposé par Mme Elisa Rietzschel

DE DÉSIGNER Mme Marie-France Boyer et M. Jonathan Desjardins Mallette comme scrutateurs.

Adopté

ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE

Appel de candidatures

La présidente appelle les propositions pour ces deux postes :

Les deux membres actuels se proposent;
M. Claude Girard se propose.

La présidente invite les commissaires à s'exprimer par vote secret. À l'issue du scrutin, Mmes Sandra East et Hélène Farsa sont déclarées élues à l'Association canadienne d'éducation de langue française.

COMMISSAIRES MEMBRES DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES EXTERNES

Résolution n° CC-081028-2975

Il est proposé par M. Benoît Gagnon

DE DÉSIGNER M. Jean Paquette comme membre-substitut du comité consultatif de transport;

DE DÉSIGNER Mmes Nadine Blais, Christine Labrie, Lise Landry, Johanne Roy, MM. Denis Claude Blais et Jean Deschênes comme membres de la commission d'étude des demandes de révision, ainsi que Mmes Karine Lefrançois (primaire) et Elisa Rietzschel (secondaire) à titre de commissaires-parents;

DE DÉSIGNER M. Jean Paquette comme membre-substitut de la commission de négociation;

DE DÉSIGNER Mme Sandra East, MM. Jean Paquette et Stéphane Racine comme membres du comité de l'ordre de la reconnaissance scolaire;

DE DÉSIGNER Mme Guylaine Richer comme membre de l'organisme ABL Accès Accueil Action – Basses-Laurentides;

DE DÉSIGNER Mme Nadine Blais comme membre-substitut de l'Association des commissions scolaires de la région de Laval-Laurentides.

Adopté

FÉLICITATIONS – POLYVALENTE DEUX-MONTAGNES

Résolution n° CC-081028-2976

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADRESSER des félicitations à la direction et au personnel enseignant de la Polyvalente Deux-Montagnes pour le travail accompli lors de la tenue du 16^e gala Excellence, ainsi qu'aux 32 lauréats qui ont reçu une bourse.

Adopté

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n° CC-081028-2977

Il est proposé par Mme Christine Labrie

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 22 h 40.

Paule Fortier, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général